

LA PRESSE EN REVUE...



MERCREDI 19 MARS 2014

SOMMAIRE

- 1) La MAM
- 2) Les nounous
- 3) Place aux jeunes
- 4) Dans la rue...
- 5) Les morts vont voter !
- 6) Pas honte...
- 7) La faute à qui !
- 8) Les « bâtards »



Gérard Diez La Presse en Revue

I) Mouvements de fonds suspects : le domicile d'Alliot-Marie perquisitionné selon "Le Monde"



L'ancienne ministre UMP Michèle Alliot-Marie, visée par une enquête sur des mouvements de fonds suspects, le 5 décembre 2013 à Paris. (BERTRAND GUAY / AFP)

L'ancienne ministre et son père sont visés par une enquête sur des mouvements de fonds suspects entre des associations de Saint-Jean-de-Luz et un hôtel de la localité basque.

francetv
info

Par Francetv info

Le domicile de l'ancienne ministre Michèle Alliot-Marie a été perquisitionné, mardi 18 mars, selon Le Monde, dans le cadre d'une enquête ouverte en juin par le parquet de Nanterre. L'ex-garde des Sceaux et son père, Bernard Marie, sont visés par une enquête ouverte pour "abus de confiance", confiée à trois juges d'instruction financiers. Elle porte sur des mouvements de fonds suspects à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques) au préjudice de plusieurs associations locales.

L'enquête, ouverte le 13 juin à Nanterre (Hauts-de-Seine) a été confiée à trois juges financiers après une enquête préliminaire de six mois, déclenchée sur la base d'un signalement de la cellule antiblanchiment d'argent de Bercy, Tracfin, en décembre 2012.

"Nous sommes très tranquilles, très sereins, contents que cela ait lieu, car nous n'avons pas de nouvelles de cette affaire depuis quelques mois, après les gros titres d'il y a quelques mois", a souligné Florimond Olive, neveu et responsable de la communication de Michèle Alliot-Marie.

Quelles sont ces mouvements de fonds suspects ?

Dans le viseur, les comptes d'un établissement de luxe, l'Hôtel de Chantaco, dirigé par Bernard Marie, ancien député-maire de Biarritz, âgé de 95 ans. Michèle Alliot-Marie, aujourd'hui première adjointe UMP à Saint-Jean-de-Luz, y détient des parts.

Les juges suspectent que des mouvements de fonds suspects aient eu lieu entre des associations liées à l'office de tourisme et cet hôtel qui "vivote depuis plusieurs années" selon Le Parisien, qui avait révélé l'affaire en octobre 2013. Les magistrats examinent une période qui s'étend de 2010 à fin 2012.

Les sommes en jeu seraient de l'ordre de 200 000 euros. Une source proche de l'enquête avait confié

au Parisien que "l'argent a emprunté plusieurs circuits. Mais ils sont assez simples. Il ne semble pas que l'on rencontre, dans cette affaire, le moindre compte offshore".

Où se déroulent ces perquisitions ?

"Il y a des perquisitions qui sont en cours dans cette affaire, dans le ressort des juridictions de Paris, Nanterre et Biarritz", a déclaré le procureur de Nanterre Robert Gelli. Au domicile de l'ex-garde des Sceaux à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), la perquisition "n'a pas duré bien longtemps", a déclaré en fin de matinée le responsable de la communication de Michèle Alliot-Marie.

Les enquêteurs ont également perquisitionné l'Office du tourisme de Saint-Jean-de-Luz, ville dont Michèle Alliot-Marie a été maire de 1995 à 2002. L'ancienne ministre n'a par ailleurs été ni contactée ni entendue dans le cadre de ces perquisitions, a souligné Florimond Olive.

francetvinfo.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

II) Des préfets nounous pour les quartiers chauds



François Lamy (BERTRAND LANGLOIS / AFP)



Par Gurvan Le Guellec

Comment remettre au travail les jeunes qui tiennent les murs dans les cités ? S'inspirant d'un rapport rendu à François Lamy, le gouvernement veut les faire coacher par les préfets. Interview.

Le constat dressé par Jean-François Carencio, grand serviteur de l'Etat, et actuel préfet de la région Rhône-Alpes est rude : les institutions auraient perdu le contact avec toute une partie de la jeunesse des cités. Qui non seulement se trouve sans perspective professionnelle, mais n'a plus le réflexe ou l'envie de solliciter les aides auxquelles elle pourrait prétendre.

Dans son rapport remis ce mardi 18 mars au ministre de la Ville, François Lamy, le préfet propose donc de mettre en place un "parcours réussite individualisé", testé en 2013 dans le quartier de la Duchère à Lyon. Il s'agirait de sélectionner dans chaque zone de sécurité prioritaire (ZSP, il y en a 79 en France) une liste de 6-7 jeunes et de les faire suivre individuellement par une équipe de quatre parrains volontaires (agent des services de l'emploi, délégué du préfet...), pilotés par un préfet ou un sous-préfet. Et ce, jusqu'à ce qu'une solution de réinsertion pérenne soit trouvée.

Carencio raisonne en termes d'exemplarité et propose de cibler les "jeunes les plus visibles par les troubles qu'ils occasionnent". Le gouvernement, convaincu, a décidé de généraliser immédiatement ce dispositif, qui présente l'insigne intérêt de fonctionner à moyens financiers inchangés. François Lamy nous en explique la logique.

Le "parcours réussite individualisé" proposé par le préfet Carencio préconise de cibler les jeunes de cité les plus désinsérés et de leur faire profiter de coupe-files dans l'accès à l'emploi et à la formation. L'idée vous paraît pertinente ?

Cette histoire a commencé le 31 décembre 2012 à Lyon. J'étais avec Jean-François Carencio. Nous suivions une descente de police à la cité de la Duchère à la recherche de stupéfiants. Nous avons croisé cinq-six jeunes au pied d'une barre qui n'avaient rien prévu ce soir-là. Le contact s'est fait, les jeunes n'étaient pas du tout agressifs, ils demandaient une seule chose : du boulot. Le préfet à ma demande les a convoqués la semaine suivante. De là, est née l'idée d'une cellule légère pour essayer de leur trouver un emploi ou une formation. Je savais que ce dispositif avait fonctionné, qu'il avait placé 22 jeunes dans l'année. C'est pourquoi j'ai missionné Jean-François Carencio pour rédiger ce rapport.

20 jeunes par an et par cellule, une cellule par zone de sécurité prioritaire, soit 1.500 à 1.800 jeunes pris en charge chaque année, c'est à la fois beaucoup et très peu, mis en regard avec les 140.000 jeunes qui sortent sans diplôme du système éducatif...

1.800 jeunes, c'est certes une goutte d'eau, mais la goutte d'eau qui crée l'insécurité ou le sentiment d'insécurité dans bien des quartiers. Avec ce dispositif, nous voulons toucher les jeunes les plus visibles par les troubles qu'ils occasionnent. Souvent, quand je vais dans un quartier, je parle avec les commerçants, et je leur pose la question : "Vous les connaissez, ces jeunes ?", ceux qui mettent le bazar, ceux qui à Mulhouse par exemple ont essayé de s'opposer à l'arrivée du tramway. En général, ils me répondent : "Oui, on les connaît, on les voit souvent, ce sont ceux qui traînent". Ils ne sont pas nombreux : 10-15-20, c'est tout. C'est cette population que nous ciblons explicitement. On est autant dans une logique de prévention que d'accompagnement vers l'emploi.

Qui se chargera de les coacher ? Carenco parle d'équipes de trois-quatre fonctionnaires "anges-gardiens", dont un haut représentant de l'Etat...

L'idée est en effet de s'appuyer sur le volontarisme des préfets ou des sous-préfets. On a déjà de très nombreux membres du corps préfectoral qui, de leur propre initiative, vont au contact des citoyens. Je pense au sous-préfet ville du Pas-de-Calais qui est intervenu à Avion après les tensions en août dernier. Il a convoqué les habitants du quartier, où s'étaient déroulés les troubles et a cherché à voir si on pouvait régler individuellement leurs problèmes ou ceux de leurs

C'est le roi thaumaturge...

Non, c'est un représentant de l'Etat qui fait son boulot. Si les jeunes ont été remis en selle et que le quartier est plus tranquille, il aura rempli sa mission.

Et à quoi ressemblera le coaching que vous évoquez ? Le préfet n'agira pas seul...

Ce sera au préfet de regarder quels fonctionnaires peuvent s'impliquer. Ce qui est intéressant dans la

proposition, c'est qu'elle s'appuie sur des dispositifs qui existent déjà. La mise en œuvre peut donc être rapide. L'idée est d'orienter les jeunes vers les Epide [Etablissement public d'insertion de la Défense, projet éducatif global de 8 à 24 mois en milieu militaire, pour les 18-25 ans non diplômés, NDLR], les écoles de la seconde chance [structures similaires pilotées par des travailleurs sociaux, NDLR], ou, si leur profil le permet, vers des parcours d'insertion. Cela suppose de s'appuyer sur les directions de l'emploi, mais également sur les réseaux des préfets dans le monde de l'entreprise. Si l'on parvient à débloquer des solutions individuelles, on va montrer tout d'un coup que l'Etat se préoccupe des jeunes et je suis certain que cela peut régler définitivement des problèmes d'incivilité.

Il faudra aussi compter sur l'esprit citoyen des fonctionnaires, puisque ce dispositif sera mis en place à moyens humains et financiers constants...

Je vous le confirme : le but du jeu n'est pas de débloquer de nouveaux moyens. Ce n'est pas utile. Tout cela doit reposer sur une mobilisation individuelle des préfets. Après tout, l'animation de la ZSP et de son volet préventif fait partie de leurs responsabilités. Ils seront épaulés par les délégués du préfet et les unités territoriales de la DIRECCTE [Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, NDLR]. C'est leur métier. Ce sont eux qui sont chargés de mettre en place les dispositifs en matière d'emploi, de formation professionnelle.

Oui, mais coacher un jeune, ça n'implique pas le même engagement qu'un "banal" travail administratif...

Je rencontre régulièrement des fonctionnaires qui s'impliquent bien au-delà de leurs missions traditionnelles. Les représentants de la DIRECCTE sont parmi les plus informés et les plus mobilisés sur ces questions. Certes, leur travail est essentiellement administratif. Mais je suis certain que le fait d'être confrontés à des citoyens, de régler très concrètement leurs problèmes, peut les motiver.

Le rapport souligne que ces jeunes fortement désinsérés nourrissent une relation de défiance

envers l'institution. Comment comptez-vous les convaincre de participer ?

En leur montrant tout simplement que la République, par l'intermédiaire de son plus haut représentant, s'intéresse à eux, sans les juger, sans a priori. A partir de là, je veux croire qu'il peut s'installer une relation qui permettra le déclic. C'est ce qui fonctionne très bien par exemple dans les Epide. Le volontariat est essentiel.

Reste à établir le premier contact. Qui donc allez-vous envoyer au feu face à cette population peu réceptive ?

Le délégué du préfet d'abord. C'est une fonction méconnue mais très efficace. En général, ce sont des fonctionnaires détachés de leurs administrations - des enseignants, des policiers, des postiers... Ils assurent le lien entre le préfet et les différents acteurs associatifs et institutionnels du quartier.

Je pense aussi recourir aux adultes-relais. On en a plus de 4.400 dans toute la France et on vient d'en créer 500 de plus cette année. Dont une centaine va faire de la détection : rabattre vers les missions locales, les agences de Pôle emploi, ou justement notre nouveau Parcours Réussite individualisé. Ça marchera parce que ce sont des gens du quartier, qui s'occupent de leurs jeunes et les connaissent.

Après si au bout de quelques mois on se rend compte qu'il y a besoin de formations et de moyens de détection plus poussés, on le fera. Mais le but du jeu c'est bien de rester léger, autrement dit d'organiser à une plus grande échelle ce qui se fait déjà de manière spontanée

Votre dispositif cible uniquement les zones de sécurité prioritaire, c'est-à-dire les cités les plus chaudes. Quid des jeunes en difficulté dans le périurbain ou en milieu rural ? Et des jeunes diplômés des quartiers ?

L'égalité républicaine, ça consiste à donner plus à ceux qui en ont moins. Et, comme l'a souligné la Cour des comptes, depuis dix ans, dans ces quartiers, on en a fait moins que partout ailleurs. Par ailleurs, les ZSP ont été sélectionnées parce qu'elles représentaient des foyers de délinquance. Après, cela n'interdit pas, une fois qu'on a lancé le dispositif, qu'on le généralise à l'ensemble du pays s'il se révèle efficace.

Nous n'oublions pas non plus les jeunes diplômés des quartiers qui peinent à trouver un emploi. On a les emplois-francs pour cela [5.000 emplois par an dotés d'une prime 5.000 euros pour l'embauche d'un jeune de moins de 30 ans résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, NDLR], dont nous allons assouplir les conditions d'accès et doubler la subvention s'il agit d'un CDI.

A quand le lancement de l'opération ?

Nous allons signer une circulaire conjointe avec Manuel Valls dans trois semaines-un mois pour une mise en pratique le plus rapide possible, dans l'idéal avant l'été. La légèreté du dispositif permet d'agir très vite.

Propos recueillis par Gurvan Le Guellec - Le Nouvel Observateur

III) Dépenses sociales : l'OCDE appelle la France à faire davantage pour les jeunes

Par Les Echos

Dans un rapport publié mardi, l'Organisation de développement et de coopération économique appelle la France à rééquilibrer ses dépenses sociales au profit des jeunes et des ménages à faibles revenus.



L'OCDE milite pour un rééquilibrage des dépenses sociales au profit des jeunes et des ménages les plus pauvres - Jean Claude MOSCHETTI/REA

Dans son rapport sur l'impact social de la crise économique publié mardi, l'Organisation de développement et de coopération économique

(OCDE) chiffre à 48 millions le nombre de chômeurs au sein des 34 pays adhérents, soit 15 millions de plus qu'au début de la crise en 2007. "Les perspectives d'emploi se sont surtout dégradées pour les jeunes et les travailleurs peu qualifiés, les femmes et les seniors ayant été cette fois moins touchés", a souligné Monika Queisser, chef des affaires sociales de l'OCDE, en présentant son rapport "Society at a glance 2014" .

Dans son focus sur la France, l'organisation pointe plusieurs travers tricolores. Toute d'abord, le fait qu' « une très grande partie des dépenses sociales sont toujours consacrées aux personnes âgées » alors que parallèlement la part des dépenses publiques qui va aux personnes d'âge actif et à leurs familles est inférieure à la moyenne de l'OCDE (12% contre 14%). Elle exhorte donc les pouvoirs publics à arbitrer entre « le maintien de systèmes généreux de retraite et la mise en place de mesures efficaces d'aide aux personnes les plus touchées par les difficultés du marché du travail ».

D'autant que, pour l'OCDE, la France reste un pays de cocagne pour les retraités. Les Françaises passent en effet 27,4 ans à la retraite (22,6 ans pour les hommes) contre une moyenne OCDE de 22,5 ans (18,1 pour les hommes). le revers de la médaille, c'est le travail. A 22%, le taux d'emploi des 60-64 ans a bien progressé par rapport aux 16% de 2007 mais il ne représente que la moitié de la moyenne de l'OCDE. Quant au taux de pauvreté des personnes âgées (5,4 %), il est largement inférieur à la moyenne de l'OCDE (12,8%); une performance saluée comme « une des grandes réussites de la politique sociale en France ».

En revanche, la pauvreté chez les enfants (11% en 2010) et les jeunes de 18-25 ans (11,8%) a continué de progresser depuis 2007 et l'écart a par rapport aux personnes âgées est l'un des plus grands de la zone de l'OCDE. Autre particularité française, 15,4% d'actifs vivaient en 2012 dans « des ménages dont aucun membre ne travaille », c'est là encore au-dessus la moyenne de l'Union européenne (13,8%) et des Etats-Unis (12,8%). Ce pourcentage s'est modérément accru depuis 2007 en France, alors qu'il a doublé en Espagne, Irlande et Grèce.

Réduire les plafonds de l'assurance-chômage

Surprise : dans une France qui est toujours la

championne de la protection sociale , les ménages à faibles revenus bénéficient de prestations en espèces (pensions comprises) moins généreuses que les ménages plus nantis... Dans la majorité des autres pays de l'OCDE au contraire, ce sont les groupes à faibles revenus qui sont davantage aidés par l'Etat. « Un réexamen des prestations versées aux hauts revenus, comme celui ayant abouti récemment à la baisse du quotient familial », qui touche principalement les ménages les plus aisés, « se justifie lorsque les budgets sociaux sont sous tension et qu'un nombre croissant de personnes vivent dans des ménages sans revenus du travail », plaide donc l'OCDE.

Elle estime par ailleurs que des mesures visant à réduire les plafonds des indemnités dans le régime d'assurance-chômage _ qui sont très élevés par rapport aux normes internationales _ devraient également augmenter la part des dépenses sociales pouvant être consacrées aux groupes à faible revenu.

L'OCDE juge enfin "impératif" d'aider les familles à faible revenu à trouver du travail. Elle préconise de soutenir demandeurs d'emploi et bas salaires en réalisant la fusion entre Revenu de solidarité active (RSA) et Prime pour l'emploi. "Dans le secteur de la santé, des gains d'efficacité significatifs peuvent être réalisés en continuant de réduire le nombre d'hospitalisations médicalement inutiles et en augmentant la très faible part de marché des produits pharmaceutiques génériques moins chers", note l'organisation.

Les Echos

LAPRESSEENREVUE.EU

IV) Les syndicats dans la rue contre le pacte de responsabilité



A l'origine de cette mobilisation, Jean-Claude Mailly (FO), à droite sur la photo, appelle à combattre ce "pacte de complaisance", "une feuille blanche" dont "on ne sait comment il sera financé" et qui ne prévoit "rien" en matière d'emploi en contrepartie des 30 milliards d'euros de baisses de charges concédées aux entreprises.

latribune.fr

La CGT, FO, la FSU et Solidaires appellent les salariés à descendre dans la rue mardi contre la pièce maîtresse de la nouvelle politique de François Hollande, sur fond de vives tensions avec les syndicats signataires du pacte.

Les syndicats sont en colère, et ils comptent bien le faire entendre. A cinq jours des municipales, la CGT, FO, la FSU et Solidaires appellent ce mardi les salariés à descendre dans la rue contre le pacte de responsabilité. Au total, plus de 140 manifestations et rassemblements sont prévus dans le pays, pour cette journée d'action pour l'emploi et les salaires, selon la CGT. Des appels à arrêter le travail ont été lancés, .

A Paris, le cortège partira en début d'après-midi de Montparnasse vers les Invalides avec en tête les dirigeants des centrales, Thierry Lepaon (CGT), Jean-Claude Mailly (FO), Annick Coupé (Solidaires) et Bernadette Groison (FSU).

"Une feuille blanche" qui ne prévoit "rien" en matière d'emploi

A l'origine de cette mobilisation, Jean-Claude Mailly appelle à combattre ce "pacte de complaisance", "une feuille blanche" dont "on ne sait comment il sera financé" et qui ne prévoit "rien" en matière d'emploi en contrepartie des 30 milliards d'euros de baisses de charges concédées aux entreprises.

Malgré la proximité avec le premier tour des municipales dimanche, Jean-Claude Mailly affirmait lundi soir ne pas être dans "un registre politique" mais dans "un registre social et syndical". "Il vaut mieux que ça s'exprime socialement que politiquement".

Et, pour lui, défilé ce mardi, "c'est la meilleure façon" pour les militants de FO "de rendre hommage" à leur ex-dirigeant Marc Blondel disparu dimanche.

Le leader de FO prévoit "du monde" dans les rues et espère des cortèges plus étoffés que ceux de l'automne dernier contre la réforme des retraites.

"Les conséquences désastreuses pour le service

public"

La journée d'action s'est greffée sur une mobilisation des salariés des caisses de Sécurité sociale contre de nouvelles baisses d'effectifs, à l'appel de tous leurs syndicats, y compris la CFDT et la CFE-CGC. Ils défilèrent en tête du cortège parisien.

Outre le privé, les quelque 5 millions de fonctionnaires sont également invités à battre le pavé pour dénoncer "les conséquences désastreuses" pour le service public des 50 milliards d'euros d'économies prévues d'ici 2017 notamment pour financer une baisse des charges pour les entreprises.

Du côté des responsables politiques, le Parti de gauche a appelé à "se mobiliser puissamment derrière les syndicats" pour cette "première" action contre le pacte, "d'une grande importance dans le rapport de forces qu'il faudra construire". Le NPA sera aussi dans la rue à Paris.

Aggravation des clivages syndicaux

Les divergences sur le pacte ont aggravé les clivages syndicaux: le front de refus s'en est pris avec virulence aux centrales réformistes - CFDT, CFTC, CFE-CGC - qui ont paraphé le 5 mars un accord avec le patronat sur les contreparties du pacte, mettant le projet sur les rails.

Thierry Lepaon a dénoncé "une mainmise presque idéologique" du gouvernement sur les signataires tandis que Jean-Claude Mailly décelait un "côté syndicat officiel" à la CFDT.

Pour sa part, la très remontée CFTC a "réaffirmé haut et fort sa totale indépendance à l'égard des partis politiques".

latribune.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

V) Les clandestins de la Marine

Pas un jour sans qu'on découvre un colistier bidon sur les listes Front national pour les prochaines municipales. Dernière épisode : à Enghien les bains, figure une colistièrte morte depuis le 18 février dernier.



Marine Le Pen - 20 MINUTES/VARELA/SIPA

« C'est mieux que dans ses rêves les plus fous. Avec 596 listes FN déposées en préfecture pour les municipales, Marine Le Pen exulte. Elle en espérait 500 ; à près de 600, elle frise l'extase. Et quand certains lui explique qu'après avoir gagné quelques grandes villes en 1995 le FN s'était abîmé dans un fiasco de mauvaises gestions municipales et de loufoqueries en tout genre, l'héritière balaie ce souvenir d'un sourire pro : c'était en 1995, c'était une autre époque, celle où les encartés n'étaient pas formés à la gestion de la vie publique.

« Chacun de nos militants à pris conscience des erreurs passées », a rassuré la patronne du Front national, lundi 10 mars, sur iTélé. Promis, juré, l'amateurisme, la désinvolture et l'inexpérience n'ont plus cours au FN.

Ainsi commence l'enquête, Les clandestins de la Marine, publiée par Marianne* cette semaine mettant en lumière l'amateurisme, la désinvolture et la précipitation qui semble avoir prévalu dans la constitution des 596 listes municipales déposées par le Front national. Nous avons trouvé des candidats inscrits à leur insu, d'autres qui assument sans complexe leur fascination pour l'époque nazie et quelques autres personnages à l'allure de clown même pas drôle. Et d'autres clowneries encore.

Et voilà qu'une nouvelle affaire éclate à Enghien-les-Bains.

Dans cette ville de la banlieue parisienne chic, figure une vieille dame de 95 ans, Marie Jacob, décédée depuis le 18 février dernier, ainsi que le confirme l'acte de décès que nous avons pu consulter. « La liste a été déposée avant le décès de Mme Jacob » se défend le FN local.

Certes, mais interrogée, la Préfecture révèle qu'une première correction concernant une colistière sous curatelle a été apportée à la demande du Préfet, un jour avant la clôture officielle. En clair, les responsables de la liste disposaient du temps nécessaire pour vérifier la conformité de leur liste après une première alerte.

« Un problème sur 22.000 » répond invariablement Marine Le Pen lorsqu'elle est confrontée à ce genre d'incident qui peuvent conduire à un contentieux une fois l'élection passée.

Mais cette fois l'excuse de l'amateurisme et de la précipitation aura du mal à prendre. La tête de liste n'est autre que Jean-Michel Dubois, membre du bureau politique du FN, proche de Jean-Marie Le Pen et fondateur de l'association Sos Enfant d'Irak destinée à renforcer les liens entre le FN et l'Irak de Saddam Hussein. Un professionnel de la politique en quelque sorte, rompu à la gestion de la vie publique.

marianne.net

VI) Sondages : dans le Sud-Est, les électeurs frontistes n'ont plus honte de leur vote



Gilbert Collard et Marine Le Pen, dans le Gard. Crédits photo : PASCAL GUYOT/AFP

Signe de la dédramatisation du Front national : dans certaines zones, les instituts de sondage constatent qu'il n'y a presque plus de correctif à faire sur la déclaration des intentions de vote au sujet du parti de Marine Le Pen.

Terminé le vote honteux, la gêne de se déclarer électeur du Front national. C'est ce qu'évoquent certains instituts de sondage. Et particulièrement dans le quart Sud-Est de la France, comme le raconte La Provence dans son édition du 17 mars.

Au Scan, les représentants de ces instituts confirment la tendance. «Dans le Sud, dans certaines zones, la correction est quasi nulle», explique Emmanuel Rivière, directeur du département étude et analyse de TNS-Sofres.

Le principe de la correction? Les sondeurs calculent cet indice à appliquer en fonction des déclarations sur les votes antérieurs, comparées aux votes réels.

«En 2002, on avait un redressement entre 2.5 et 3 pour le Front national, aujourd'hui on est entre 1.2 et 1.5», indique au Scan Gaël Sliman, directeur général adjoint de l'institut BVA. «Ce sont des redressements politiques presque normaux», poursuit-il.

*«Dans le sud, le FN est très institutionnalisé (...). Cela rend un vote plus facile à restituer»
Emmanuel Rivière, de la TNS-Sofres*

Frédéric Dabi

de l'Ifop, voit cette «normalisation du FN dans la proximité des électorats FN et UMP dans le sud-est». Il nuance cependant en déclarant qu'il y a toujours des correctifs, y compris pour les autres partis: «dans le sud-est, le vote de Sarkozy est un peu sur-déclaré, le vote Front de gauche est lui sous-déclaré».

Pour Gaël Sliman, «la dédramatisation du FN a démarré après le premier tour de la présidentielle de 2002». «Marine Le Pen a accéléré un mouvement déjà amorcé», analyse-t-il. «En passant le premier tour en 2002, le FN n'était déjà plus un parti anti-système, un parti paria».

«Dans le sud, le FN est très institutionnalisé, surtout dans les périodes qui suivent les succès du

FN», raconte Emmanuel Rivière, de la TNS-Sofres. «Cela rend un vote plus facile à restituer». Et il pointe également les méthodes de collecte. «Pour les municipales, ce sont des cas particuliers, les sondages sont très souvent réalisés par téléphone, cela rend les choses plus simples».

Autre raison des déclarations plus faciles du vote FN selon Adélaïde Zulfikarpasic, directrice du département Opinion Institutionnel de LH2: les sondages réalisés par Internet. «C'est plus simple de se déclarer dans ce cadre», concède-t-elle, expliquant que, pour les municipales, de nombreux sondages sont faits aussi par internet.



lefigaro.fr-Ivan Valerio journaliste

VII) Pollution de l'air : la faute aux usines de l'est de l'Europe



Centrale à charbon, près de Neurath, en Allemagne, en février 2014 (Ina Fassbender/Reuters)

C'est l'hypothèse qui monte : d'après plusieurs spécialistes, le pic de pollution serait en partie dû à l'activité des zones très industrialisées d'Europe de l'Est, telles que le bassin de la Ruhr en Allemagne.

Et si les particules fines à l'origine du pic de pollution de ces derniers jours avaient été transportées jusqu'à nous par le vent, depuis les zones très industrialisées d'Europe de l'Est et du Nord ? C'est l'hypothèse inopinée qui émerge timidement dans le débat sur les causes de l'épisode polluant auquel nous faisons face depuis jeudi dernier.

Les transports fonctionnant au diesel endossaient pourtant bien le rôle de seuls coupables. Ils ont d'ailleurs été pris pour cible par les autorités, qui ont rendu les transports publics exceptionnellement gratuits dans plusieurs grandes villes de France, et ont instauré la circulation alternée à Paris.

Les affirmations de plusieurs spécialistes appartenant à Atmo (réseau national des associations agréées pour la surveillance de la qualité de l'air) interpellent d'autant plus. Selon eux, une partie des particules fines qui ont envahi notre atmosphère aurait été émise par les régions très industrialisées d'Europe de l'Est et du Nord – en Allemagne, en République tchèque, aux Pays-Bas et en Pologne – et conduite jusqu'à nous au gré des vents.

“La part de pollution importée a été largement majoritaire”

Le phénomène a été particulièrement fort en Auvergne. Selon Serge Pellier, directeur de Atmo-Auvergne, “une masse d'air chargée de particules fines est arrivée d'Europe du Nord et de l'Est, a stagné sur la moitié nord de la France, avant de descendre. La part de pollution importée a été largement majoritaire au moment paroxystique du pic de pollution : elle a atteint jusqu'à 90 %”. Selon ce spécialiste, il s'agirait de particules fines volatiles, chargées de nitrate d'ammonium, capables de parcourir de très longues distances, et issues des travaux d'épandage d'engrais agricoles.

En Lorraine, le constat est également frappant. “D'après nos simulations, au summum du pic de pollution, en Lorraine, la pollution importée était de 50%”, explique Jean-Pierre Schmitt, directeur d'Air-Lorraine. Ce chiffre est à imputer à l'industrie lourde des voisins transfrontaliers de la région, mais pas seulement : “A ce moment-là, la masse d'air venait du sud de la Pologne, elle a donc traversé des zones industrialisées, dont nous avons récupéré les particules fines. Mais nous avons aussi récupéré celles émises par les transports, l'activité agricole, etc.”, précise le spécialiste de la surveillance de la qualité de l'air.

“C'est l'activité anthropique en général qui est responsable”

Des soupçons pesaient notamment sur le bassin houiller de la Ruhr, en Allemagne. Pour

compenser la sortie du nucléaire entamée par le gouvernement allemand en 2011, et alimenter le pays en électricité, les mines de charbon et de lignite à ciel ouvert y ont en effet repris du service, tout comme les centrales thermiques. Cette activité est-elle en partie à l'origine des particules fines qui nous polluent l'air ?

Jean-Pierre Schmitt se veut plus nuancé. D'abord, "les nouvelles générations de centrales thermiques sont soumises à des contraintes en matière de pollution qui ne sont pas les mêmes qu'avant", et, s'il est "vrai que l'Allemagne et la République tchèque ont une industrie lourde, donc automatiquement plus de pollution, c'est l'activité anthropique en général qui est responsable", estime-t-il.

Cette importance relative de la part de pollution importée n'est pas nouvelle. Selon Anne Kauffmann, responsable du pôle Etudes à AirParif, "en moyenne annuelle en Ile-de-France, à proximité du trafic routier, 40 % des particules fines sont importées, 48 % viennent du trafic routier, 4 % du chauffage résidentiel au bois, et 2 % de l'industrie. Il faut donc faire la somme de la pollution locale et de la pollution importée pour expliquer le pic de pollution". La spécialiste confirme par ailleurs, sans l'avoir quantifié, qu'en Ile-de-France également, lors de la pointe de pollution de jeudi et vendredi derniers, l'import venait du Nord-Est.

"La politique locale ne maîtrise pas tout"

Le trafic routier n'est donc pas blanchi, loin de là, et les responsabilités du nuage de pollution qui stationne au-dessus de nos têtes sont partagées. Face au constat de la circulation internationale des particules fines, Hervé Kempf, journaliste spécialisé en écologie et fondateur du site Reporterre, est lapidaire : "Ce n'est pas seulement à Paris qu'il faut réduire la pollution atmosphérique, mais partout, y compris chez nos amis allemands."

En effet cet épisode ne se borne pas aux frontières de la France : l'Allemagne et le Benelux (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg) sont affectés de la même manière par le pic de pollution. "Cela pose la question de la bonne échelle pour intervenir, estime Jean-Pierre Schmitt : la politique locale ne maîtrise pas tout, elle ne peut rien faire pour empêcher des poids lourds de traverser son territoire. Il faut donc qu'il existe des stratégies emboîtées, complémentaires, du

niveau européen au niveau local."



par Mathieu Dejean

lesinrocks.com

VIII) Ecoutes : le complot de Sarkozy contre ces «bâtards» de juges

Par Fabrice Arfi et Karl Laske

Mediapart révèle la teneur de sept écoutes judiciaires effectuées sur la ligne téléphonique ouverte sous une fausse identité par Nicolas Sarkozy. L'ancien président a mis en place un cabinet noir pour neutraliser les juges qui enquêtent sur lui. Selon les écoutes, le magistrat Gilbert Azibert est bien intervenu auprès de trois conseillers de la Cour de cassation chargés d'examiner la validité des actes d'instruction dans l'affaire Bettencourt. L'avocat de Nicolas Sarkozy est par ailleurs informé par une taupe dans l'appareil d'État sur l'affaire libyenne.

Ce sont les mots d'un ancien président de la République pris la main dans le sac. Parlant sur des téléphones portables qu'ils croyaient sûrs, Nicolas Sarkozy et son avocat, Me Thierry Herzog, ont orchestré en ce début d'année un véritable complot contre l'institution judiciaire pour échapper aux juges et en tromper d'autres. Le nouveau procureur financier n'avait pas d'autre choix que d'ouvrir une information judiciaire pour « trafic d'influence », mais les faits vont bien au-delà. C'est un nouveau scandale d'État dont il s'agit.

Mediapart a eu accès à la synthèse des retranscriptions de sept écoutes judiciaires sur la seconde ligne téléphonique de l'ancien président, ouverte sous la fausse identité de "Paul Bismuth". Dans une dérive à peine croyable, Nicolas Sarkozy est allé jusqu'à mettre en scène avec son conseil de fausses discussions sur sa ligne officielle pour « donner l'impression d'avoir une conversation ».



Nicolas Sarkozy et son avocat, Thierry Herzog. © Reuters

Du 28 janvier au 11 février derniers, Nicolas Sarkozy et son avocat, Thierry Herzog, ont tenté d'entraver méthodiquement le cours de la justice dans l'affaire des financements libyens et celle de ses agendas présidentiels saisis dans le dossier Bettencourt. Leurs conversations font état de l'intervention du haut magistrat de la Cour de cassation, Gilbert Azibert, auprès de trois conseillers chargés d'examiner la validité des actes d'instruction de l'affaire Bettencourt. En échange, l'ancien président a promis au magistrat son soutien pour un poste à Monaco, comme Le Monde l'avait révélé. Les juges qui ont mené l'enquête Bettencourt sont désignés, dans ces échanges, comme les « bâtards de Bordeaux ».

Averti d'une possible perquisition dans ses bureaux dans l'affaire libyenne, Nicolas Sarkozy demande aussi à son avocat « d'appeler son correspondant », manifestement un haut fonctionnaire bien placé dans la chaîne judiciaire, « parce qu'ils sont obligés de passer par lui », précise l'écoute.

La police, chargée de la retranscription de ces écoutes, va d'ailleurs conclure que les échanges interceptés laissent présumer des « faits de violation du secret professionnel » dans l'affaire

libyenne et de « corruption d'un magistrat de la Cour de cassation » dans l'affaire Bettencourt.

Pour ce qui est du dossier Kadhafi, les policiers ont compris que Nicolas Sarkozy avait été alerté de son placement sur écoute, ce qui avait déclenché l'achat à Nice de nouveaux portables sous de fausses identités.

La première conversation qui attire l'attention des policiers a lieu le mardi 28 janvier, à 12h24. Me Thierry Herzog informe Nicolas Sarkozy de la teneur du mémoire du rapporteur de la Cour de cassation dans l'affaire de ses agendas, saisis par les juges de Bordeaux. L'enjeu est de taille : l'ancien président veut obtenir l'annulation de cette saisie, pour empêcher que ces documents, déjà versés dans l'affaire Tapie, soient utilisés par la justice dans d'autres affaires qui le menacent, comme l'affaire libyenne. Thierry Herzog se montre optimiste. Il pense que les réquisitions du parquet général lui seront favorables. Nicolas Sarkozy lui demande si « notre ami » – le magistrat Gilbert Azibert – a des informations discordantes. Herzog lui dit que non.

Le lendemain, mercredi 29 janvier, nouvel appel. Il est 19h25. L'avocat de l'ancien président

informe son client qu'il vient de parler à « Gilbert ». Ce dernier lui a suggéré de ne pas faire attention au contenu « volontairement neutre » du mémoire du rapporteur dans l'affaire des agendas. Le rapporteur est en réalité, selon « Gilbert », favorable à l'annulation. La taupe de Nicolas Sarkozy à la Cour de cassation a prévenu que les réquisitions de l'avocat général seraient quant à elles communiquées le plus tard possible, mais qu'elles allaient conclure à l'annulation de la saisie des agendas présidentiels. Selon l'écoute, « Gilbert » a déjeuné avec l'avocat général. Me Herzog se félicite du dévouement de son informateur : il a « bossé », dit-il à Nicolas Sarkozy. Et la Cour de cassation devrait suivre les réquisitions, « sauf si le droit finit par l'emporter », commente-t-il, dans un aveu stupéfiant.

Jeudi 30 janvier, à 20h40, les réquisitions arrivent plus vite que prévu. Thierry Herzog en donne lecture à Nicolas Sarkozy. L'avocat précise avoir eu « Gilbert » le matin, qui lui a confié que la chambre de la Cour de cassation devrait, d'après lui, suivre les réquisitions. L'écoute laisse apparaître que « Gilbert » a eu accès à l'avis confidentiel du rapporteur à ses collègues, qui ne doit pas être publié. Cet avis conclut également à l'annulation de la saisie des agendas et au retrait de toutes les mentions relatives à ces documents dans l'enquête Bettencourt. « Ce qui va faire du boulot à ces bâtards de Bordeaux », commente Herzog, en parlant des juges qui avaient mis en examen Nicolas Sarkozy. L'avocat précise à l'ancien président que l'avis de l'avocat général leur a été communiqué à titre exceptionnel et qu'il ne faut rien en dire pour le moment.



MM. Sarkozy et Kadhafi, en 2007, à l'Élysée. © Reuters

Samedi 1er février, 11h22. Nicolas Sarkozy s'inquiète. Il a été informé par une source non désignée d'un projet de perquisition de ses

bureaux par les juges qui instruisent sa plainte contre Mediapart dans l'affaire libyenne. L'ancien président demande alors à son avocat « de prendre contact avec nos amis pour qu'ils soient attentifs ». « On ne sait jamais », ajoute Nicolas Sarkozy. L'avocat n'y croit pas, mais, précise-t-il, « je vais quand même appeler mon correspondant ce matin (...) parce qu'ils sont obligés de passer par lui ». Ce qui semble désigner une taupe active de Nicolas Sarkozy dans les rouages de l'État. Nicolas Sarkozy se montre inquiet quant à la façon de consulter la source. Thierry Herzog le rassure, lui indiquant qu'il a « un discours avec lui qui est prêt », c'est-à-dire un message codé pour communiquer. « Il comprend tout de suite de quoi on parle. »

Le même jour, vingt minutes plus tard, à 11h46. Nicolas Sarkozy rappelle son avocat. Les policiers surprennent une mise en scène à peine croyable. L'ancien chef de l'État français demande à son avocat de l'appeler sur sa ligne officielle, pour « qu'on ait l'impression d'avoir une conversation ». Thierry Herzog lui demande alors de quoi il faut parler. Nicolas Sarkozy lui propose d'échanger autour des débats de la Cour de cassation. Herzog suggère de le faire « sans triomphalisme », de dire qu'ils ont les réquisitions de l'avocat général et de préciser aussi qu'ils ne vont pas les divulguer, parce que ce n'est pas leur genre. Nicolas Sarkozy l'interrompt pour lui demander si « les juges qui écoutent » disposent de ces réquisitions. Et comme l'avocat lui dit que non, Nicolas Sarkozy conclut que « ce n'est pas la peine de les informer ». Herzog propose aussi à son client de faire semblant de l'interroger sur la plainte qu'il a déposée contre Mediapart. Il lui dit qu'il l'appelle aussitôt sur sa ligne officielle : « Ça fait plus naturel. »

Mercredi 5 février à 9h42. Retour à l'affaire Bettencourt. Thierry Herzog a une bonne nouvelle pour Nicolas Sarkozy. Il vient d'avoir « Gilbert ». Le haut magistrat a rendez-vous le jour même « avec un des conseillers » en charge de l'affaire des agendas « pour bien lui expliquer ». « Gilbert » se dit optimiste et a demandé à Thierry Herzog de le dire à l'ancien président. L'avocat lui dit que ce n'est pas pratique pour le moment, mais il lui promet que Nicolas Sarkozy va le recevoir, car il sait « parfaitement » tout ce qu'il fait pour lui. Gilbert Azibert a évoqué avec Thierry Herzog son souhait d'être nommé à un poste à Monaco. D'après l'écoute, Nicolas Sarkozy se dit prêt à l'aider. Herzog avait d'ailleurs rassuré par avance « Gilbert » à ce sujet : « Tu rigoles, avec ce que tu

fais... »

Une semaine plus tard, le mardi 11 février. Il est tard, 22h11. Thierry Herzog, qui vient d'avoir « Gilbert » au téléphone, annonce à Nicolas Sarkozy que le haut magistrat « ira à la chasse demain ». Gilbert a fait savoir qu'il avait rencontré la veille pour eux un conseiller à la Cour de cassation, et qu'il s'apprêtait à en voir « un troisième », avant que les juges ne délibèrent, le lendemain, dans l'après-midi.

Ces multiples manœuvres frauduleuses n'ont pas empêché Nicolas Sarkozy de perdre sur toute la ligne. Non seulement la saisie de ses agendas n'a pas été annulée (de justesse), mais l'écoute de sa ligne téléphonique secrète a donné lieu, le 26 février, à l'ouverture d'une information judiciaire pour « trafic d'influence ».

mediapart.fr

Des proches de Sarkozy font campagne afin de lui éviter une plainte pour usurpation d'identité

"Le Canard enchaîné" révèle "l'insistance" d'amis de Nicolas Sarkozy auprès de Paul Bismuth, dont le nom a été utilisé frauduleusement dans l'affaire des écoutes.



Nicolas Sarkozy, le 7 juin 2007, lors d'un sommet du G8 à Heiligendamm (Allemagne). (SIPA)

francetv
info Par Francetv info

Il jure n'avoir "renoncé à rien", malgré les efforts des proches de Nicolas Sarkozy. Depuis qu'il a appris que son nom avait été utilisé à son insu pour acheter un téléphone portable dans l'affaire

des écoutes de l'ancien chef de l'Etat, Paul Bismuth a envisagé de porter plainte contre Nicolas Sarkozy et l'avocat Thierry Herzog. Il a reçu la visite d'"émissaires du faux Bismuth" (Nicolas Sarkozy), lancés dans un "plan de sauvetage express" de l'ex-président, révèle Le Canard enchaîné, dans son édition du mercredi 19 mars.

Installé en Israël, l'ancien camarade de lycée de Nicolas Sarkozy a aussi reçu "plusieurs coups de téléphone" de l'entourage de l'ancien président. "Tu ne peux pas faire ça à Sarko", lui a-t-on dit, selon l'hebdomadaire, qui cite le nom des avocats Francis Szpiner et Gilles-William Goldnadel parmi les membres de l'entourage en question.

L'usurpation d'identité pourra être établie si un document au nom de Paul Bismuth est retrouvé dans les fichiers de SFR, qui a vendu les cartes prépayées à Thierry Herzog. Dans le cas où le revendeur n'aurait pas réalisé, comme il le doit, une photocopie d'une pièce d'identité, SFR pourrait être "envoyé au tribunal", selon un policier interrogé par Le Canard.

A Suivre...
La Presse en Revue